



FORMATION Recyclage SSIAP 3

Public : Chef de Service SSIAP 3

Pré-requis : Être titulaire du certificat SST ou PSC1 à jour
Avoir travaillé 1607h en tant que SSIAP 3 sur les 36 derniers mois et ne pas avoir dépassé les 3 ans depuis la dernière formation

Durée : 21 heures

Nombre de stagiaires : maximum 10 personnes par session

Session : dans vos locaux ou dans nos locaux

Contact : ☎ 02 48 52 04 50

✉ contact@ficducentre.fr



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap / Pour toute autre forme de handicap, nous contacter

Programme Recyclage SSIAP 3 - Chef de Service

Déroulement de la formation dans les conditions prévues par l'arrêté du 2 mai 2005.

Information spécifique : Une attestation est remise à l'issue de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

• Revoir les principes fondamentaux de sécurité dans les ERP et IGH ainsi que le rôle du Chef de services SSIAP 3.- Exercer la fonction de SSIAP3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques. - Intervenir dans la gestion des risques quotidiens et lors de travaux. - Vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement vis-à-vis de la réglementation incendie.- Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité.

PROGRAMME DE FORMATION

- Conforme à l'arrête du 2 mai 2005 modifié
- Rappel des sujets enseignés lors de la formation SSIAP 3 initiale

Enseignements théoriques

REGLEMENTATION

Evolution des textes réglementaires/ Règlement de securite dans les iGH et ERP Rappel des textes sur les moyens de secours

NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL

Le Code Civil et Pénal / Obligation règlementaire/Obligations règlemenaires: Code du travail, CHSCT, Document Unique Organisation, contrôle, procédure et consignes /Maitrise et contrôle du budget

FONCTION ACHAT

Savoir procéder à des achats courantsProcéder à la passation de marché

FONCTION MAINTENANCE

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

NOTIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Appliquer les obligations réglementaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Formation théorique et pratique, basée sur la réalisation de cas concrets, travaux en groupe simulation.
- Vidéo Projecteur
- Ordinateur
- Paper Board

EVALUATION DES STAGIAIRES:

- QCM tout au long de la formation

ENCADREMENT

Formateur qualifié, Chef de service de Sécurité Incendie, titulaire du diplôme SSIAP 3, possédant une expérience professionnelle de formateur depuis plusieurs années.

Organisme de formation enregistré sous le n° 24 18 01042 18 auprès du Préfet de la Région Centre Val de Loire

Formation Incendie Conseil du Centre - SARL au capital de 1450 € - N° Siret : 524 752 52400016- RCS de Bourges

LE PORT DESSOUS - ROUTE DE LA PETITE LOEUF - 18 120 MEREAU - Tél : 02 48 52 04 50 - Email : contact@ficducentre.fr

MàJ 06/11/2024